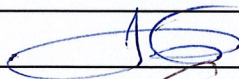
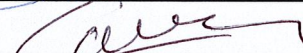




**PV DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRA-ORDINAIRE**  
**SEANCE DU samedi 1er février 2025**  
**A 11h30 - SALLE DU CONSEIL**

<b>Date de convocation</b>	31/01/2025
<b>Liste des présents</b>	M. RUAT Gilles, Mme CARLET Annie, M. RICHARD André, Mme BARBALT Catherine, M. COHADE Serge, M. ROYER Christian, Mme LIONNET Andrée, Mme PELET Carole
<b>Liste des absents avec procurations</b>	M. ATTARD Yves a donné procuration à M. RUAT Gilles, M. MARTIN Pascal a donné procuration à M. RICHARD André, M. PAYS Robert a donné procuration à Mme CARLET Annie, M. VIALLET David a donné procuration à M. LIONNET Andrée
<b>Liste des absents</b>	Mme VIGOUROUX Edwige, M.JOUVE Mathieu
<b>Président de séance</b>	Gilles RUAT 
<b>Secrétaire de séance</b>	Annie CARLET 

**Délibération n°2025/01 : Prise de position vis-à-vis de l'éventuelle suppression d'un poste d'enseignant sur le RPI Siaugues-Ste-Marie/Vissac-Auteyrac à la rentrée 2025**

Le conseil municipal réuni en séance extraordinaire fait part à M. l'Inspecteur d'Académie de sa vive opposition à la proposition de retrait d'un emploi d'enseignant qui entraîne la fermeture d'une classe sur le RPI Siaugues-Ste-Marie /Vissac-Auteyrac. En cas de retrait de poste d'enseignant, les élus se réservent la possibilité de dénoncer le RPI qui ne répondrait plus aux raisons ayant conduit à sa création après concertation avec les parents d'élèves et les élus de la commune de Vissac-Auteyrac.

*adoptée à l'unanimité*